

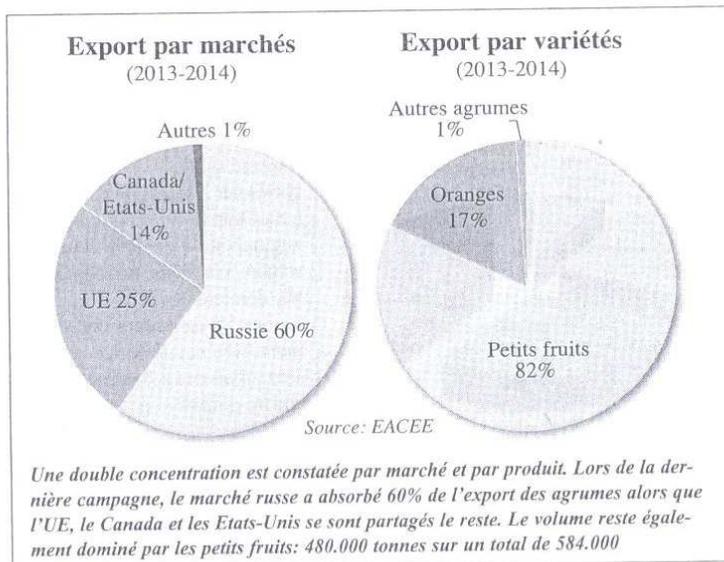
L'export des agrumes s'organise enfin

• Paramètres de qualité et calendrier des sorties définis

• Ils sont opposables à tous les opérateurs

• Réunion du Comité technique ce mercredi

FINI l'anarchie qui prévalait à l'export des agrumes. Place à la coordination. La nouvelle campagne des exportations démarre sous le signe de «la régulation». «Et l'approche n'a rien à voir avec un système de contingentement des marchés», tient à préciser Ahmed Darab, secrétaire général de l'Aspam (Association des producteurs d'agrumes du Maroc). A ses yeux, il s'agit tout simplement d'observer les règles de qualité et d'être à l'écoute des marchés. Face à



la vive concurrence qui caractérise les marchés et aux dérapages constatés sur les deux dernières campagnes, il était

temps de mettre de l'ordre dans le système de l'export. «Désormais, la coordination se fait dans le cadre du Comité technique des agrumes dont les décisions sont exécutoires», indique Abdallah Janati, directeur général de l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (Eacce). Il faut dire que cette mission de «coordination» assignée à l'Etablissement manquait d'assise juridique. Le décret y afférent et son texte d'application n'ont été adoptés qu'en juillet dernier. Composé à parité

L'onde de choc a été donnée par les résultats «catastrophiques» généralisés à l'ensemble de l'interprofession. Particulièrement sur le marché russe qui a absorbé 60% des expéditions. Aux niveaux très faibles des recettes des ventes se sont grevés des délais de paiement jamais enregistrés par le passé: entre 10 et 12 mois. «Les règlements n'ont commencé à être servis que vers fin août dernier pour se terminer fin septembre», révèle un producteur du Souss. Mais la crise n'a pas été limitée au marché russe. Elle a également gagné le débouché canadien dont la mauvaise gestion de l'export a pris des dimensions inquiétantes. Forcing des sorties avec des fruits de qualité hétérogène, concurrence maroco-marocaine, sont les principales manifestations.

Pour y remédier, le démarrage de l'export a été décalé cette année d'un mois: 13 octobre au lieu du 13 septembre. Ce calendrier est également assorti d'une batterie de mesures touchant tous les paramètres de la qualité des fruits qui doivent être au top: maturité, goût, coloration, fermeté et traçabilité. Le renforcement du contrôle des résidus chimiques et la réduction de la durée des opérations de déverdisage à 5 jours maximum (coloration artificielle) sont également à l'ordre du jour. Ce sont des mesures dont le Comité technique des agrumes doit veiller à l'application. Des réunions hebdomadaires de suivi se-

La veille s'installe en Russie

L'ETABLISSEMENT autonome de contrôle et de coordination des exportations est désormais présent sur le marché russe. Et c'est dans le marché de gros de Saint Petersburg que la nouvelle représentation a élu domicile. Opérationnel depuis le début de ce mois d'octobre, le bureau a pour mission d'assurer la veille en ce qui concerne l'état des arrivages, des stocks et le niveau des prix de la concurrence. □

égale (13 membres pour l'interprofession et autant pour l'administration), ce comité est placé sous la présidence du DG de l'Eacce. Il a pour mission d'édicter la politique commerciale et d'en assurer le suivi. Ses décisions sont prises par consensus et, à défaut, par la majorité de 80% des voix. Ce qui préjuge des difficultés rencontrées pour sa mise en place et surtout le mode opératoire qu'il s'est assigné pour gérer la campagne des exportations. «Il a fallu plusieurs réunions durant tout l'été dernier et l'arbitrage du ministère de l'Agriculture pour que l'interprofession s'accorde sur le dispositif», révèle le secrétaire général de l'Aspam. Un constat que partage le directeur de l'Eacce qui vient d'adresser aux opérateurs une lettre de cadrage définissant les conditions de démarrage et les critères techniques de l'export des agrumes.

ront également tenues. La prochaine est prévue pour ce mercredi à Casablanca. Auparavant, le DG de l'Eacce a effectué une tournée à travers les différentes régions de production pour sensibiliser sur la nouvelle politique de commercialisation. Mieux, cette année, le volume de clémentine destinée au marché russe ne dépassera pas les 130.000 tonnes contre 200.000 réalisées la campagne passée. La nouvelle campagne est placée également sous le signe de la reconquête du marché de l'UE. Et la conjoncture s'annonce favorable dans la mesure où les exportations espagnoles des petits fruits devraient baisser de 8%. □

A. G.